



Moutier: Table couvre-toi, un an après



© usdagov / flickr.com / Libre de droits

«Notre offre est très appréciée», déclare Aline Knuchel, responsable du centre de distribution de Moutier.

Il y a un an, le centre de distribution de Table couvre-toi ouvrait pour la première fois ses portes aux personnes défavorisées de Moutier et sa couronne. Il s'agit du 26e centre de distribution dans le canton de Berne et le 120e en Suisse.

Un sac plein pour un franc Chaque mercredi après-midi, la salle polyvalente de l'Armée du Salut de Moutier se transforme en centre de distribution de denrées alimentaires. Cette dernière met gratuitement ce lieu à disposition. Actuellement, jusqu'à 130 personnes (environ 40 ménages) de la région reçoivent chaque semaine une aide alimentaire

Les bénéficiaires paient un franc par réception d'aliments, indépendamment de la quantité de denrées emportées. Cette offre de Table couvre-toi ne remplace pas les courses de la semaine mais aide à soulager les petits budgets. Parmi les bénéficiaires, des familles monoparentales, des «working poor», des migrants et des personnes dépendant de l'aide sociale ou d'une rente d'invalidité

Plus de 10 000 kg d'aliments

Depuis l'ouverture en 2016, 10 694 kg de denrées alimentaires ont été distribués au centre de Moutier. Cette quantité correspond à une valeur de plus de 69 511 francs. Ces denrées alimentaires irréprochables auraient sinon été détruites.

Une équipe composée de 30 bénévoles se relaie lors de la distribution hebdomadaire à Moutier. L'offre s'étend des boissons à la viande, aux produits laitiers et surgelés en passant par les légumes, les fruits, les conserves, les sucreries et le pain. Les donateurs de produits locaux complètent les livraisons d'aliments d'environ 800 donateurs de produits de toute la Suisse.

Rappelons, qu'en Suisse, jusqu'à deux millions de tonnes de nourriture intacte finissent à la poubelle. Table couvre-toi s'engage, depuis sa création en 1999, contre le gaspillage alimentaire.

Auteur

Source: Le Journal du Jura (12.05.2017)

Publié le

12.5.2017